



CONDITIONS DE LIVRAISON DE GRANULES EN SAC

Cher client,

L'ensemble des livraisons sont régies par les présentes Conditions Générales de Livraison, elles s'appliquent pour toutes les commandes avec l'option de livraison de granulés en sac.

Nous vous prions de bien vouloir en prendre connaissance. Nous nous réservons le droit de refuser la livraison ou le déchargement des marchandises, et ce afin de garantir la tenue des opérations dans les conditions de sécurité requises si les conditions suivantes ne sont pas remplies :

Accès au point de stockage :

La voie d'accès jusqu'au point de déchargement doit pouvoir supporter le poids et permettre l'accès du véhicule utilisé (sauf si stationnement sur voie publique possible), à savoir :

- Poids du véhicule en tonnes : PTAC 26T, PTRAC 44T
- Largeur de rue suffisante pour qu'un véhicule de 3 m de large puisse passer.
- Dimensions du véhicule en mètres : largeur : 2,50m x longueur : 8,72m x hauteur : 2,86m.

Nos camions sont équipés d'un chariot élévateur, largeur 2,09m x hauteur 2,30m, pour manutentionner la palette et déplacer le granulé sur votre lieu de stockage.

- L'accès doit être dégagé et dimensionné pour permettre le passage du chariot élévateur et sans risque lors des manœuvres pour les personnes, biens et infrastructures. Laisser une distance minimum de 4 m à l'arrière du camion pour la manœuvre du chariot élévateur.

- Le sol doit être dur, stable et avec une pente faible et sans nid de poule (ni terrain meuble, ni pelouse, ni carrelage). Il doit supporter le poids du chariot élévateur ainsi que celui de la palette soit environ 3 tonnes.

- Attention aucun franchissement d'obstacle n'aura lieu lors de la livraison (bordure, trottoir...).

Modalité de déchargement :

La livraison doit être effectuée en votre présence ou celle d'un de vos représentants. La palette sera déposée au plus près de votre lieu de stockage (sous réserve du respect des contraintes définies ci-dessus) sans dépalettisation des sacs. Le granulé de bois doit impérativement être stocké au sec.

Le respect de tous les impératifs précédents est indispensable pour assurer vos livraisons de granulés de bois dans de bonnes conditions. Pour d'évidentes raisons de sécurité, il ne sera pas dérogé à ces dispositions, et nos chauffeurs ont pour consigne de renoncer à la livraison en cas de risque d'accès à votre stockage.

La responsabilité du chauffeur ne saurait être engagée pour un quelconque dommage direct ou indirect dans le cas où celui-ci préviendrait du risque de dommage possible mais que le client donnerait son consentement explicite à la réalisation du déchargement.

Les frais de livraison seront facturés y compris si le déchargement du camion n'a pas pu avoir lieu en raison du non-respect des présentes conditions de livraison.

Nous vous remercions de votre confiance.